



Communiqué de presse

Signature d'une convention de partenariat entre la CCG et le FAGACE

En marge de la conférence internationale « Innov Invest Day » organisée, le 29 juin 2018, à Casablanca et dans le cadre du renforcement du partenariat entre la CCG et les institutions similaires dans les pays du continent, une convention de coopération a été conclue entre Mme Minafou Fanta COULIBALY-KONE, Directeur Général du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE) et M. Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur Général de la CCG.

Cette convention vise à instaurer un cadre solide de partenariat entre les deux institutions et couvre prioritairement l'assistance technique de la CCG au FAGACE en matière de financement des TPME et de gestion des risques.

Il est également question d'œuvrer pour créer un environnement favorable à l'accès au financement afin de faciliter les relations économiques, les échanges technologiques et les collaborations et/ou coréalizations entre entreprises marocaines et celles du périmètre géographique du FAGACE.

A propos de la CCG :

La CCG, créée en 1949, est une institution publique et établissement de crédit assimilé. Elle est chargée d'une mission d'intérêt général qui consiste, entre autres, à partager les risques avec les acteurs du secteur financier pour faciliter l'accès au financement.

L'activité de la CCG porte sur trois domaines clés :

- La garantie des concours de financement en faveur des entreprises et des particuliers
- Le cofinancement, avec les banques, des projets d'investissement des entreprises
- Le financement du haut du bilan et de l'innovation.

La CCG s'est engagée dans le financement de l'amorçage et de l'innovation pour assurer un continuum dans la chaîne du financement des startups, notamment au cours des premiers stades de création.

<http://www.ccg.ma>

A propos du FAGACE :

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est une institution publique internationale créée en 1977 et dont la mission consiste notamment à promouvoir les investissements et l'accès au financement dans ses 14 Etats membres (le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo).

Le FAGACE s'est doté d'un nouveau Plan Stratégique et d'une nouvelle équipe dirigeante avec une gouvernance renforcée et un champ d'intervention ciblant désormais l'accès au financement des PME-PMI via des mécanismes de garantie avec des conditions avantageuses.